

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Arrêté du 24 mai 2007 portant ouverture des concours de recrutement de rédacteurs territoriaux par le centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Oise en convention avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Somme

NOR : IOCB0758581A

Par arrêté du président du centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Oise en date du 24 mai 2007, des concours externe, interne et troisième concours pour l'accès au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux sont ouverts au titre de l'année 2008.

Les épreuves de ces concours se dérouleront aux dates suivantes :

Epreuves écrites d'admissibilité : le 19 mars 2008 ;

Dates prévisionnelles des épreuves orales d'admission : en juin 2008.

Les dossiers d'inscription seront adressés ou remis aux candidats sur demande écrite au préalable auprès du centre de gestion de l'Oise, service concours, 2, rue Jean-Monnet, PAE du Tilloy, BP 20807, 60008 Beauvais Cedex, du 22 octobre au 8 novembre 2007 (le cachet de la poste faisant foi). Les candidats pourront se préinscrire sur internet au www.cdg60.com du 22 octobre au 8 novembre 2007.

Les dossiers d'inscription seront également remis au siège du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Somme, 32, rue Lavalard, BP 2604, 80026 Amiens Cedex 1, du 22 octobre au 8 novembre 2007.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 15 novembre 2007, dernier délai. Ils devront être déposés ou postés à l'adresse du centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Oise, 2, rue Jean-Monnet, à Beauvais, au plus tard à cette date (le cachet de la poste faisant foi).

Le nombre de postes ouverts aux concours est fixé comme suit : 60.

Concours externe : 24 postes :

Spécialité « administration générale » : 23 postes ;

Spécialité « secteur sanitaire et social » : 1 poste.

Concours interne : 24 postes :

Spécialité « administration générale » : 20 postes ;

Spécialité « secteur sanitaire et social » : 4 postes.

Troisième concours : 12 postes :

Spécialité « administration générale » : 11 postes ;

Spécialité « secteur sanitaire et social » : 1 poste.

Les épreuves écrites se dérouleront dans les départements de l'Oise et de la Somme.

Tous renseignements complémentaires, et en particulier les conditions de candidature, pourront être communiqués sur simple demande adressée au président du centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Oise.